

**POL GEETS, LE VAL
D'ORCQ ET LOÏS PETIT**
mis à l'honneur
par le Conseil communal

→ P. 4



**LA RUSTA A DÉVOILÉ
SON NOUVEAU VISAGE**

→ P. 14

TOURNAINFO

Le journal des habitants de l'entité de Tournai

AUX URNES... ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018 !

Dossier

P. 6, 7
et 8

WWW.TOURNAI.BE / OCTOBRE 2018

27

Sommaire

- Un coq flambant neuf au sommet de la Cathédrale 5
- Willemeau : état d'avancement des bassins d'orage 9
- Une nouvelle place pour bientôt à Templeuve 12
- Tournai développe sa stratégie touristique 17
- Portrait : Les coulisses des élections communales et provinciales ... 20



**La Maison de la
Culture amplifie
son action**

→ P. 18



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai

TOURNAINFO Bulletin communal

6 parutions par an

Editeur responsable :

Ville de Tournai

Mise en page :

Labelpages

Impression :

ICR Imprimerie

Distribution :

BdmyShopi

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Romain Beugnies,
Alexandra Caufriez,
Laurent Deconinck,
Noémie Delhaye,
Cynthia Deronne,
Caroline Jesson,
Anastasia Keysman,
Christophe Lison,
Benjamin Missiaen,
Pierre-Jean Rooryck,
Ariane Rwantambara,
Cathy Stiévenard,
Catherine Vanden Broecke.

Crédits photos :

Adeline Delforge
Benoit Dochy,
Thierry Glorieux,
Pascal Lienard.



Vous photographiez des événements dans l'entité : n'hésitez pas à envoyer vos photos à l'adresse suivante : tournainfo@tournai.be



[1] L'atelier de Projets situé à la rue Royale a organisé une journée portes ouvertes.

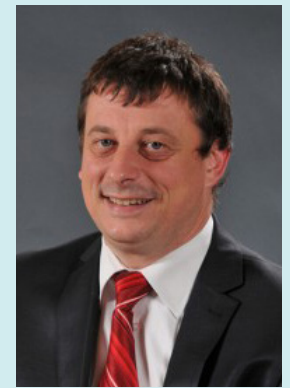
• [2] La foire de septembre a de nouveau fait le plaisir des petits et grands. • [3] Ici lors du Kids day, pour fêter son premier anniversaire, le Skate-park a accueilli la Metropolitan Cup. • [4] Des dizaines de spectacles et rencontres se sont déroulées dans des lieux patrimoniaux exceptionnels et scénographiques lors des Inattendues 2018. • [5] Présentation de la valisette pédagogique « Des os et moi » au cimetière du Sud par les enfants de l'école Saint-Piat en présence des responsables de Prométhéa. • [6] Pour ses 50 ans, la Maison de la Culture s'est vue offrir un joli gâteau. • [7] Notre cité a vibré aux sons des 400 cloches, le temps d'un weekend. • [8] A Templeuve, la fête de la vie a battu son plein. • [9] Jacky





Legge a profité des journées du patrimoine pour présenter les fameux empêche-pipi.

- [10] La fête médiévale de Vaulx a offert des images superbes aux spectateurs.
- [11] Lundi, comme le veut la tradition, c'était jour de braderie dans les rues de Tournai.
- [12] De nombreuses activités étaient programmées à Froyennes pour la fête du Moulin.



Comme en témoignent les différents numéros de votre journal des habitants de l'entité de Tournai depuis bientôt six années, que ce soit dans les village ou dans le centre-ville, en terme d'actualités, de temps libre, d'action sociale, de vie associative, de sport, d'environnement, de mobilité, d'économie, de commerce, de tourisme, de culture ou d'agenda... ça bouge à Tournai !

Cette hyperactivité dans tous les domaines est le fruit d'une implication totale de la part de tous les acteurs désireux de faire vivre leur cité. A ce titre, je tiens à féliciter tous les conseillers communaux pour la qualité et la quantité du travail réalisé tout au long de la mandature qui s'achève.

Ce nouvel élan n'aurait toutefois pu être insufflé sans la bonne volonté des citoyens, des associations, des entreprises, des services communaux, des services de sécurité, etc. Bref, je remercie toutes celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre oeuvrent afin de faire avancer les choses dans le sens du progrès.

Paul-Olivier Delannois,
Bourgmestre
faisant fonction

Des mises à l'honneur et un hommage

Lors du dernier conseil communal, Pol Geets, l'école communale du Val d'Orcq et Lois Petit ont été mis à l'honneur tandis qu'un hommage a été rendu à Bertin Alluin.

Une minute de silence a été respectée en la mémoire de Monsieur Bertin Alluin, décédé en septembre dernier à l'âge de 73 ans. Bien qu'il fut Echevin de la Famille et Officier de l'Etat civil durant trois ans à la Ville de Tournai, la carrière politique de Bertin Alluin fut considérablement liée à la Province de Hainaut. Elu Conseiller provincial en 1981, ce Tournaisien devenait Premier Vice-Président du Conseil provincial en 1985. En février 1987, Monsieur Alluin était installé en tant que Député permanent de la Province. Il occupait ce poste jusqu'en 2005. Bertin Alluin était titulaire de plusieurs titres. Il était notamment Officier de l'Ordre de Léopold. A son épouse, son fils et à sa famille, le Conseil communal a présenté ses plus vives condoléances.

L'Institut royal des élites du travail de Belgique attribue le titre et l'insigne de « Doyen d'honneur », de « Lauréat » et de « Cadet du travail », par arrêté royal, après sélection par des comités nationaux organisateurs. La sélection se fait par secteur et est basée sur la qualification professionnelle et l'engagement social dans toute fonction. L'attribution du titre est un signe de respect pour des activités professionnelles de haute qualité. Monsieur Pol Geets, titulaire de l'Insigne d'argent du secteur Services de police et de sécurité civile, a été invité à venir chercher son brevet et s'est vu offrir un présent.

Pour avoir reçu en mai dernier, le prix Reine Paola des mains de la Reine lors d'une séance académique au Palais royal de Bruxelles, le directeur, les professeurs, les écoliers et toutes les personnes qui gravitent autour de l'école communale du Val d'Orcq à Tournai ont été félicités. L'école dirigée par Rodolphe Cuvelier est première lauréate de ce prix pour le projet intitulé « Des ateliers pédagogiques et créatifs multi-âges qui mettent les élèves en action ». Ces ateliers multi-âges permettent à chaque élève au sein d'un groupe classe hétérogène de se mettre en action dans un projet collectif afin que chacun y trouve sa place. L'objectif de ce projet permet de répondre à la délicate question « Qui va faire quoi ? » pour éviter que seuls ceux qui sont compétents se perfectionnent et que les autres soient exclus.

Loïs Petit a également été mise en évidence pour avoir porté haut les couleurs de Tournai. Quatre combats, quatre victoires, quatre ippons ! En Bulgarie, notre judokate a remporté le titre de championne d'Europe juniors des moins 44 kilos. Après avoir vécu une instruction éprouvante de dix semaines au sein de l'Armée belge, Loïs Petit a travaillé dur pour retrouver son meilleur niveau. La voici donc avec un nouveau trophée, mais quelque chose nous dit qu'elle ne s'arrêtera pas là. C'est également une merveilleuse reconnaissance pour notre club de judo tournaisien Top Niveau. ■

Porter hauts les couleurs de Tournai



Pol Geets

Loïs Petit



Val d'Orcq



Val d'Orcq

L'agence consulaire de France accessible toute l'année

Le Consulat général de France à Bruxelles organise régulièrement des permanences consulaires dans les villes de Belgique, permettant ainsi aux Français résidant en dehors de Bruxelles d'effectuer des demandes de documents d'identité. Il dispose également d'une agence consulaire établie à Tournai, présente toute l'année à l'Hôtel de Ville, 52, rue Saint-Martin.

Pour demander une carte d'identité ou un passeport à Tournai

Modalités de la prise de rendez-vous

Le dépôt d'une demande se fait sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous en ligne est ouverte 30 jours avant la date du rendez-vous (il n'est pas possible de poser un rendez-vous avant).

Dates et horaires pour déposer votre demande

2018	Octobre	Novembre	Décembre
Date des permanences	5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 22, 23	9, 12, 13, 14, 15, 16, 26, 27	7, 10, 11, 12, 13, 14
Horaires (SUR RENDEZ-VOUS)	De 9h à 11h40 et de 14h à 15h40	De 9h à 11h40 et de 14h à 15h40	De 9h à 11h40 et de 14h à 15h40

Prenez rendez-vous en ligne à l'adresse internet suivante : www.bruxelles.consulfrance.org

Pour récupérer vos titres d'identité produits à Tournai

Modalités du retrait de vos titres d'identité

En cas de demande de renouvellement n'oubliez pas de rapporter votre ancien titre (carte d'identité ou passeport) dont vous avez demandé le renouvellement, faute de quoi le nouveau titre ne pourra pas vous être remis.

Le retrait de votre pièce d'identité se fait sans rendez-vous, sur les dates proposées ci-dessous (à condition d'avoir bien indiqué initialement à l'agent consulaire que vous souhaitiez retirer le titre durant la permanence concernée).

Depuis le 10 septembre 2018, la remise du titre sera payante à raison de 8 euros par titre remis (paiement en numéraire à prévoir s'il-vous-plaît, une quittance vous sera remise après paiement). Elle est assurée par le consul honoraire de France à Tournai, M. Bernard Fontaine.

Dates et horaires pour retirer votre titre

2018	Octobre	Novembre	Décembre
Date des permanences	Lundi 8, Mardi 9, Lundi 22, Mardi 23	Lundi 12, Mardi 13, Lundi 26, Mardi 27	Lundi 10, Mardi 11
Horaires (SANS RENDEZ-VOUS)	De 14h à 16h	De 14h à 16h	De 14h à 16h

Le portail citoyen MYTOURNAI.be évolue !

Désormais, ce portail propose de nouvelles fonctionnalités qui permettent aux citoyens de réaliser des demandes rapides et à l'utilisateur de suivre l'évolution de son dossier.

Quelles sont les nouveautés qui s'offrent désormais aux utilisateurs de MYTOURNAI.be ?

- Introduire une candidature pour un emploi à la Ville de Tournai.
- Demander un stage scolaire à la Ville.
- Déclarer des informations nécessaires à l'établissement d'une taxe communale.
- Demander de créer ou de supprimer un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite
- Faciliter les démarches afin d'obtenir une carte de stationnement pour les PMR (aiguillage vers le site du SPF Sécurité sociale)

Ces nouvelles fonctionnalités sont désormais en ligne et utilisables.



Un coq flamboyant neuf au sommet de la Cathédrale

Spectacle étonnant et impressionnant aux abords de la Cathédrale de Tournai. Un coq flamboyant neuf a été posé sur la tour centrale de l'édifice. Celui-ci marque la fin du chantier de restauration du transept et des cinq tours mené par l'entreprise générale Monument Hainaut.

Ce coq d'origine, daté de 1929, a vu sa dorure remise à neuf. Des adaptations ont été apportées au système de fixation se trouvant au sommet de la croix qui surplombe déjà la tour Lanterne. Après que l'Evêque de Tournai Guy Harpigny ait béni ce coq de 50 kilos, ce dernier a été installé et arrimé sur une grue qui l'a

conduit dans les airs, à plus de 80 mètres de hauteur. Deux hommes de l'entreprise de couverture Battais, sous-traitant de



Monument Hainaut, l'ont accompagné dans cette impressionnante ascension.

Comme le veut la tradition, le responsable de l'entreprise, assisté du grutier, ont fait tourner le coq sur lui-même à trois reprises avant de le fixer solidement sur la croix. L'animal a ainsi effectué un tour pour l'Eglise, un tour pour la Ville et ses habitants ainsi qu'un tour pour l'entrepreneur !

Propriété de la Province de Hainaut, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000, la cathédrale Notre-Dame de Tournai retrouve mois après mois sa splendeur, au fil des avancées du vaste chantier lancé il y a plus de dix ans. ■



Aux urnes...

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018 !

Le vote est obligatoire

Qui peut voter ?

Pour participer à l'élection des conseillers communaux et provinciaux, vous devez :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrit au registre de population de votre commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale ;
- jouir de vos droits civils et politiques c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection.

En Belgique, le vote est obligatoire.

Les ressortissants européens et non-européens ont également le droit de voter mais uniquement pour l'élection communale.

Obligation de vote

Système électoral dans lequel la participation des électeurs au vote est obligatoire (comme c'est le cas en Belgique).

Si un électeur ne participe pas au vote, il doit transmettre des motifs d'abstention valable au juge de paix de son canton qui validera ou non ceux-ci. Quant à l'expression de vote, elle n'est pas obligatoire. Il faut donc se rendre au bureau de vote mais on peut choisir de ne voter pour personne (vote blanc)

Quelles sont les sanctions si vous ne remplissez pas cette obligation de vote ?

Si vos excuses ne sont pas admises par le Procureur du Roi, vous serez appelé par simple avertissement devant le Tribunal de police. Ce dernier statuera après avoir entendu le Ministère public et sans appel possible.

Une première absence non justifiée sera punie d'une réprimande ou d'une amende de 5 à 10 euros. Si vous vous soustrayez plusieurs fois de suite à l'obligation de vote, une amende entre 10 et 25 euros vous sera réclamée.

Si votre absence non justifiée se produit au moins quatre fois dans un délai de quinze années, vous serez rayé des registres électoraux pour dix ans. De plus, pendant cette période, vous ne pourrez recevoir aucune nomination, promotion, distinction d'une autorité publique.

Je suis électeur

Le 14 octobre 2018, vous serez amené à choisir vos représentants communaux et provinciaux pour les six prochaines années.

Tous les électeurs reçoivent une lettre de convocation individuelle précisant l'adresse du local de vote où ils doivent se présenter le jour des élections. Ils doivent présenter cette convocation ainsi que leur carte d'identité au bureau de vote.

En cas de non-réception de la convocation, tout électeur pourra se présenter, jusque midi, à son administration communale afin de se procurer une copie de sa convocation.

À la sortie de l'isoloir, un cachet sera apposé sur la convocation prouvant que la personne a bien voté.

Comment voter ?

Entre 8h et 13h, vous devrez vous présenter au bureau de vote, muni de votre carte d'identité et de votre convocation.

Les électeurs de nationalité belge recevront 2 bulletins de vote différents et estampillés au verso d'un timbre portant la date de

l'élection ainsi que la mention de la commune :

- l'un de couleur blanche pour les élections communales ;
- l'autre de couleur verte pour les élections provinciales.

Les électeurs étrangers, qui se seront inscrits au préalable recevront un seul bulletin de vote de couleur blanche. En effet, seuls les électeurs belges ont le droit de vote aux élections provinciales.

Ensuite, vous pouvez vous rendre directement dans un des isoloirs libres afin d'émettre votre vote.

Pour être valable, votre vote doit être émis sur une seule et même liste.

3 possibilités s'offrent à vous :

- 1° soit vous votez pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom du parti ;
- 2° soit vous votez pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat de votre choix ;
- 3° soit vous votez pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête située sous le nom du parti de votre choix et des cases à côté du nom des candidats de votre choix. Attention, dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Seuls les votes de préférence en faveur des candidats sont pris en compte.

Important !

Le décret du 9 mars 2017 supprime l'effet dévolutif de la case de tête. Désormais, les votes en case de tête ne constitueront plus un « pot » dont la moitié était répartie entre les candidats pour atteindre le chiffre d'éligibilité. Ils sont désormais comptabilisés uniquement pour déterminer le nombre d'élus auxquels cette liste a droit.



Votre vote sera nul (pas pris en compte) si :

- vous votez pour plusieurs listes différentes,
- vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents,
- le bulletin de vote est altéré par une marque ou un dessin en dehors des cases de vote,
- le bulletin ne comporte aucune case rouge (vote blanc),

Une fois votre vote effectué, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. Le président de bureau de vote ou un assesseur vous restituera votre carte d'identité et votre convocation estampillée.

Mon vote est-il nul si je détériore le bulletin ?

Si vous vous êtes trompés dans l'expression de votre vote ou avez abîmé par inadvertance un bulletin de vote, vous pouvez demander un autre bulletin au président qui annulera le premier.

En sortant de l'isoloir, je déplie mon bulletin. Mon vote est-il nul ?

En agissant de la sorte, votre vote perd son caractère « secret », principe fondateur de notre système électoral. Le président reprendra alors votre bulletin et vous obligera à recommencer l'opération.

Puis-je faire une photo de mon bulletin de vote et le publier sur les réseaux sociaux ?

Non, le secret du vote est un des principes fondamentaux de la démocratie.

La présence dans l'isoloir est-elle limitée dans le temps ?

Oui, vous ne pouvez y rester que le temps nécessaire pour y formuler votre vote.

Source : <http://electionslocales.wallonie.be/>

Déclarez-vous donneur d'organes ce 14 octobre 2018 !

En Belgique, 1300 patients sont en attente d'un organe pour guérir ou survivre et 2 citoyens décèdent, chaque semaine, faute d'un organe disponible.

La loi nous considère tous comme des donneurs potentiels. Cependant, si le défunt n'a pas annoncé sa volonté d'être donneur d'organes, la famille peut refuser le don.

C'est donc un bel acte de solidarité que de décider de son vivant d'être donneur de vie à son décès, en décidant d'accepter que ses organes soient prélevés pour

servir à d'autres, de tout âge, qui en ont besoin pour vivre.

Afin de vous permettre d'exprimer votre volonté d'être donneur d'organes, le service des affaires administratives et sociales y compris les districts de Kain, Templeuve, Gaurain et Froidmont seront ouverts ce 14 octobre de 8h30 à 13h !

Alors n'hésitez pas, avant ou après avoir rempli votre devoir citoyen, posez un geste de solidarité et déclarez-vous donneur d'organes ! ■

Bel acte de solidarité

Comment s'appelait le Capitaine Crochet avant de perdre sa main ?
Tu y as déjà pensé ?
ET LE DON D'ORGANES TU Y AS DÉJÀ PENSÉ ?
 beldonor
 www.tuyasdejapense.be
 UNE INITIATIVE DES AUTORITÉS FÉDÉRALES .be

Le bureau adapté, l'accompagnement ou la procuration



Des solutions pour tous

Dans chaque centre de vote, au moins un isoiloir sur cinq est agencé de façon à garantir son accès aisé et son utilisation par les électeurs en situation de handicap.

Le jour des élections il est également possible d'être accompagné d'un proche jusque dans l'isoiloir.

Qui peut faire cette demande ? Les personnes qui connaissent des difficultés dans le domaine du fonctionnement physique, mental ou de l'apprentissage, sensoriel, suite à une maladie chronique, dégénérative ou d'ordre psychique.

Les personnes dont la langue maternelle n'est pas une des langues nationales et qui éprouvent des difficultés de lecture peuvent également demander d'être accompagnées.

Pour bénéficier de cette mesure, une demande peut être introduite auprès de l'administration communale au plus tard le 13 octobre 2018.

Si, pour des raisons diverses, vous n'avez pas pu effectuer cette demande, le président du bureau de vote appréciera la situation

et vous autorisera à être accompagné ou vous accompagnera lui-même dans l'isoiloir.

Tous les électeurs ont l'obligation d'aller voter dans le bureau de vote indiqué sur leur lettre de convocation. Si toutefois vous vous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter, vous pouvez donner une procuration à une personne de confiance qui, elle-même, a la qualité d'électeur.

Attention L'octroi d'une procuration ne peut se faire que si votre absence se justifie par les motifs repris dans le tableau ci-dessous.

Motifs	Pièce justificative
Maladie ou infirmité, en ce compris d'un parent, allié ou cohabitant	Certificat médical <i>Attention : un médecin candidat aux élections ne peut pas établir le certificat</i>
Raisons professionnelles ou de service	Attestation de l'employeur <i>Pour les indépendants : déclaration sur l'honneur auprès de l'administration communale</i>
Les bateliers, marchands ambulants ou forains	Certificat délivré par le bourgmestre de la commune de résidence
Situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire	Certificat délivré par l'établissement pénitentiaire
Convictions religieuses	Attestation délivrée par les autorités religieuses
Etudiants, pour des motifs d'étude	Attestation de la direction de l'établissement fréquenté.
Séjour temporaire à l'étranger	Certificat de l'organisation de voyages. <i>A défaut : certificat délivré par le bourgmestre de la commune de résidence sur demande à introduire au plus tard le 13 octobre 2018.</i>

Notez que :

- les électeurs européens et non-européens ne peuvent être porteurs d'une procuration que pour les élections communales, c'est-à-dire que celle-ci leur est confiée par un électeur européen ou non-européen. Il convient donc de donner procuration à un électeur qui participe au (x) même (s) scrutin (s) que soi.
- un électeur ne peut être porteur que d'une seule procuration.

- Les candidats ne peuvent être porteurs d'une procuration que si elle leur a été donnée par :
 - leur conjoint ou cohabitant légal,
 - un parent ou allié ayant fixé sa résidence principale à leur domicile,
 - un parent ou allié jusqu'au troisième degré en cas de domiciles distincts.

Le bourgmestre de la commune attestera sur le formulaire de procuration le lien de parenté. De plus, un acte de notoriété sera

joint au formulaire dans le cas où ils ne sont pas inscrits dans la même commune.

Le jour de l'élection, le porteur de la procuration doit se munir de sa convocation et de sa carte d'identité ainsi que du formulaire de procuration dûment complété accompagné de la pièce justificative. ■

Bonne nouvelle pour les habitants de Willemeau

Afin de réduire les risques de graves inondations dans les villages de Willemeau et d'Ere, une zone d'immersion temporaire sera réalisée dans le quartier de la Maladerie à Willemeau et une autre sera créée le long de la rue du Pèlerin à Taintignies. Au total, un volume d'eau de 65.000 m³ pourra y être recueilli.

Après les congés du bâtiment, les travaux effectués par la société Delabassée ont repris fin août. Grâce à la clémence de la météo, l'entreprise a pu terminer les travaux de terrassements (80.000 m³ de terres) dès la fin du mois de septembre. Trois ouvrages de régulation du débit d'eau ainsi que les déversoirs et exutoires ont déjà été mis en place.

La prochaine phase du chantier consiste dorénavant à l'aménagement d'un parcours didactique, d'un observatoire, d'un projet «abeille» et d'une zone de parking sur le site de la Maladerie. La nature conservera toutefois ses droits puisqu'aucun des sites ne sera bétonné et qu'une nouvelle zone boisée sera plantée. ■

Travaux de terrassements terminés



Une semaine de l'arbre suivi d'un weekend du bois

Apartir du 24 novembre dans le cadre de la semaine de l'arbre 2018, les petits fruitiers seront mis à l'honneur. Ainsi, le noisetier, l'aubépine, le prunelier, le groseillier à grappes, le cassis, le framboisier, le sureau et le myrtillier seront mis à l'honneur. Voilà qui a donné des idées à l'école d'Esplechin qui a pour

projet de planter des arbres fruitiers et de créer un labyrinthe en haie en collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

En ce qui concerne le PnPE, le weekend du bois y fera étape les 20 et 21 octobre. Un programme d'activités bois accompagnera votre sortie. Vous pourrez profiter de l'occasion pour admirer gratuitement l'exposition temporaire «De l'arbre à l'instrument : l'art de fabriquer un violon, une guitare» dans les salles du centre d'interprétation Explor'forêt, et profiter des belles couleurs de l'automne en forêt de Bon-Secours. Et si le temps le permet, vous pourrez tester le parcours pieds nus. ■

Public familial

Coût : accès gratuit à l'Escale forestière (certaines activités payantes)

Horaire : 9h30 à 18h

Lieu : Maison du Parc naturel (rue des Sapins, 31 à 7603 Bon-Secours)

Info : 069 779 810 – accueil@pnpe .be



Découvrir Esplechin et Ere à travers des promenades découvertes

Le Cercle d'histoire de la vallée du rieu de Barges (C.H.V.R.B.) organise différentes marches «promenades et découvertes».

La prochaine aura lieu le dimanche 21 octobre à 9h15 et propose de partir à la découverte du village d'Esplechin avec un départ depuis le terrain de football d'Esplechin situé route de Lamain, 24.

La suivante est programmée le dimanche 18 novembre à 9h15 et invite à découvrir le village d'Ere via un départ depuis le café «La Porte d'Ere» situé à la Chaussée Romaine. ■



Kain

Dixième ducasse...

Le comité a travaillé sur plusieurs éléments afin de proposer un programme attractif et profondément modifié, se déroulant sur trois jours.

Les valeurs sûres de l’affiche ont bien évidemment été rééditées :

- la journée des enfants et des personnes âgées avec le traditionnel lâcher de ballons en clôture.
- le concert de la Musikaine.
- l’«afterwork» [cette année vintage] du vendredi soir en la salle du sourire
- l’inauguration qui verra l’intronisation de plusieurs personnalités en tant que Chevalier de la ducasse.
- le traditionnel repas de la Ducasse et son incontournable pièce de boeuf,
- la fidèle présence des nombreux forains,

Au rayon des nouveautés :

- la possibilité de s’initier au jeu de l’arbalète au café communal.
- la présence d’un coin vintage aménagé en la salle du sourire
- la mise en place d’un marché aux puces, chiffonnades,intérieur et extérieur.
- l’organisation d’un apéro «after-votes» en la salle le sourire.
- un formidable feu d’artifice à partir du parc communal face à l’église de Kain-centre.

En plus de la présence des jeux anciens sous le chapiteau, il y aura la prestation de différents groupes d’animations extérieures : les «Ch’tiganza», les «Rabbi jacouz’», les «dans ton cuivre». Enfin, c’est la «fanfare détournée» qui clôturera, par sa prestation en face du café colombophile, cette série d’animations extérieures. ■

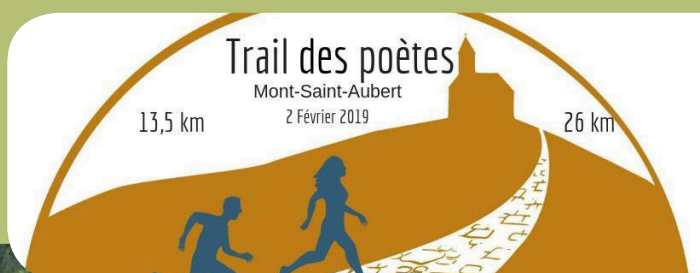


Des nouveautés en rayon



Ne parlez plus du trail du Mont mais de celui des poètes.

Après dix années de bons et loyaux services, Anne Favier et son comité avaient décidé de mettre un terme à l’organisation du trail du Mont. C’était toutefois sans compter sur une bande de copains, amateurs de courses en pleine nature, qui se sont organisés en ASBL afin de faire perdurer l’événement aubertin. En concertation avec l’ancienne organisation, la philosophie de l’événement sera préservée. Ce ne sera néanmoins pas le cas de



la dénomination puisqu’il faudra dorénavant parler de trail des poètes. Pour cette première édition qui aura lieu en février prochain, deux distances seront au programme, 13,5 et 26 kilomètres. Pour des raisons de logistique, le départ et l’arrivée se feront depuis le Collège de Kain et le nombre d’inscription sera limité à 700 (350 participants pour chaque parcours). Les inscriptions seront ouvertes dès le 1^{er} novembre prochain. Il vous en coûtera 10€ pour le 13,5 km et 15€ pour le 26 km. La nouvelle ASBL « Trail des poètes » viendra également en aide à l’ASBL tournaisienne « Les Bras Ouverts » qui s’occupe et vient en aide aux enfants placés par le juge. ■

Le projet de la plaine de jeux de Vaulx s'est concrétisé ...

Suite à la volonté des citoyens de Vaulx de faire du terrain au parc de la Dondaine un poumon vert de leur village, les autorités communales sont revenues sur leur décision de le vendre. Mieux encore, un budget de 20.000 euros a été débloqué. S'en est suivi un processus participatif avec les citoyens afin de concrétiser le projet. C'est ainsi que désormais, les vallois bénéficient d'une superbe plaine de jeux, véritable lieu de cohésion sociale. ■

Au parc de la Dondaine



Les écoles d'Havannes

En plus de la particularité d'avoir 2 réseaux qui travaillent ensemble sur un même site, les écoles d'Havannes n'en restent pas là.



Un enfant n'est pas fait pour rester de longues heures assis sur une chaise.

De ce constat, les enseignantes ont réfléchi sur l'aménagement des classes afin que la concentration de l'enfant soit optimisée.

Depuis, on retrouve dans les classes : des ballons, des chambres à air aux pieds des tables, des plans inclinés, des bureaux en hauteur qui permettent aux élèves de travailler debout ; mais aussi des casques antibruit ou des chuchoteurs...

Tout un programme ! ■

Maulde

Il y a cent ans...

Rapport du curé de la paroisse Saint-Thomas « Comment la population du Grand Tournai a vécu la guerre de 1914-1918 : 68 rapports inédits. » T. Bertrand & J. Pycke

Fin de la guerre. Le mouvement de retrait s'accroît dès lors plus sensiblement ; le 7 novembre 1918 les aérostiers quittaient le village, le 8 la retraite prenait les apparences d'une fuite. Le temps couvert était favorable aux Allemands. Le samedi 9 novembre les troupes anglaises mirent le pied sur notre territoire à 2h, et à 4h elles occupaient la place. Les Teutons qui s'étaient repliés sur Altière quittaient définitivement Maulde à 7h du soir. Mais avant de nous quitter les bandits allemands voulurent nous laisser un souvenir de leur retraite précipitée.

Tous les carrefours des chemins avaient été minés par le génie militaire et le soir du 8 novembre de terribles explosions ébranlèrent les habitations. Celles qui étaient proches des croisements des routes furent démolies. 20 demeures, parmi lesquelles le beau couvent des Sœurs de Saint-François, sont en ruines.

Les vitraux de l'église sont réduits en miettes. Le 9 novembre pendant que l'arrière-garde allemande incendiait les meules du village, elle fut surprise par la cavalerie anglaise et à 5h du soir un combat assez violent s'engagea au centre du village ; il y eut quelques blessés. En se retirant, les allemands vers 10h du soir lancèrent dans la direction de l'église 9 obus qui heureusement vinrent se perdre dans les prairies marécageuses qui bordent le village. Les troupes anglaises qui étaient cantonnées à Mansart et Froidmanteau occupèrent le centre du village le dimanche matin alors que toutes les maisons étaient déjà pavoisées. Elles reçurent un accueil enthousiaste de la population. De nombreux soldats irlandais assistèrent à la messe et au Te Deum d'actions de grâces qui la suivit. ■





Froyennes

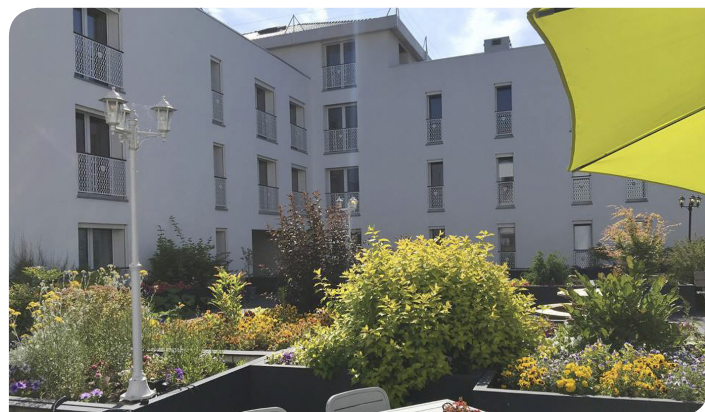
Le Conseil consultatif communal des Aînés en visite à la Résidence Marlier

Le Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) renforce, de manière générale, la participation citoyenne des Aînés. Sa mission est de faire connaître et de prendre en compte les préoccupations, les aspirations et les droits des Aînés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Le CCCA sert de relais entre la population des Aînés et le Collège communal pour les thématiques qui ont une incidence sur la vie des Aînés, il diffuse auprès de séniors les décisions prises par le Conseil communal et donne l'occasion d'exprimer les opinions des aînés. Aujourd'hui, il accueille 28 membres venant des villages et de la Ville et est composé de 15 hommes et 13 femmes.

Dernièrement, en présence de Laetitia Liénard et Rudy Demotte, le CCCA est parti à la découverte de la Résidence Marlier située à Froyennes. Cette résidence, dont l'ossature en bois est réinventée et conçue sur les ruines de l'ancien château du XVIII^e siècle de l'Arbrassart, est l'œuvre de François et Jean-Louis Marlier (fils de

Marcel Marlier, l'illustrateur belge à qui l'on doit la série des BD pour enfants « Martine »). Cette résidence-services est composée de 50 appartements auxquels il faut ajouter 16 autres entités destinées à des étudiants et possède un grand jardin intérieur de 800 m², un parc de 18 hectares, un verger et un potager partagé ! Le bâtiment a la particularité d'être passif comme l'explique son ingénieur. « Pour le chauffage et l'eau chaude, appel a été fait à la géothermie. Trente forages ont ainsi été réalisés à 65 mètres de profondeur pour aller chercher la chaleur sous terre. Une pompe à chaleur air-eau fera le reste. Pour maintenir à température nos 66 logements par une température extérieure de -15 °C, il ne faut que 30 kW. L'autre caractéristique des lieux tient dans leur excellente isolation acoustique. La charpente est conçue avec des murs de 52 cm d'épaisseur et les planchers ont été posés sur des patins en caoutchouc. » ■

Un bâtiment passif



Templeuve

Une nouvelle place pour bientôt...

L'auteur de projet, à savoir la société momentanée Atelier 2F et Grintmij Wallonie, a estimé le projet définitif à 1,3 million d'euros.

Ce montant doit permettre de reconcevoir entièrement la place de Templeuve ainsi que ses abords. Un parking paysager va être créé, des travaux d'engazonnement et de plantations vont avoir lieu et du mobilier urbain va être installé. Les idées principales sont de transformer la place en un espace de convivialité capable d'accueillir des événements tout en garantissant la sécurité et en faisant la part belle aux modes de déplacement doux. Avec la collaboration de l'intercommunale de gestion des eaux usées de Wallonie picarde, Ipalle, des travaux d'égouttage seront également entrepris. Au niveau du timing, les travaux devraient être lancés à partir du printemps 2019. ■



L'agoraspace inauguré

Ouvert au public depuis un petit temps pour le plus grand bonheur des jeunes du district, l'agoraspace de la Cité Camille Despinoy de Templeuve vient d'être officiellement inauguré. ■



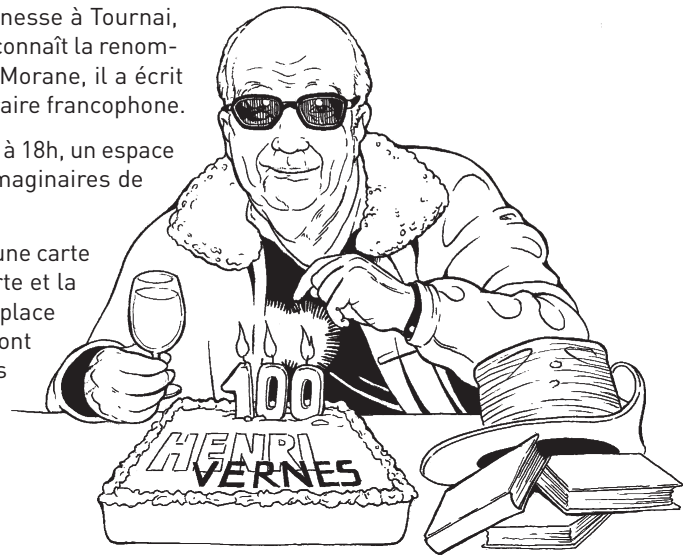
Tournai célèbre les 100 ans d'Henri Vernes

Né à Ath le 16 octobre 1918 et ayant passé toutes ses années de jeunesse à Tournai, Charles Dewisme, plus connu sous le pseudonyme de Henri Vernes, connaît la renommée depuis près de septante ans. Créateur du personnage de Bob Morane, il a écrit plus de 200 romans d'aventure et fait clairement partie du patrimoine littéraire francophone.

Deux événements auront prochainement lieu à Tournai. Le mardi 16 octobre, à 18h, un espace Henri Vernes - Bob Morane sera inauguré au musée de Folklore et des Imaginaires de Tournai (32-36 Réduit des Sions). Infos au 069/22.40.69.

La Ville de Tournai vous propose aussi de fêter Henri Vernes en lui envoyant une carte d'anniversaire pour son centenaire. Comment faire ? Vous écrivez votre carte et la déposez dans une urne installée à cet effet à l'office du tourisme de Tournai (place Paul-Emile Janson). Le 16 octobre prochain, les cartes d'anniversaire seront officiellement remises à Henri Vernes dans son domicile bruxellois devant les caméras de notélé. La télévision régionale de Wallonie picarde diffusera cette remise officielle des cartes le soir même, à 18h. Un portrait d'Henri Vernes sera proposé le 16 octobre à 20h sur notélé aussi.

Infos : tournai.be et ath.be - office du tourisme de Tournai 069/22.20.45.



« Slam et salam »,

Tournaisiens et Tunisiens citoyens du monde

Les Ecrivains publics de PAC Wallonie picarde, menés depuis 2005 par Caroline Jesson, ont initié cet été le projet « Slam et Salam, citoyens du monde », en collaboration avec la Province de Hainaut et l'association Narange en Tunisie représentée par le comédien Adnen Helali et ses Troubadours.

Ce projet s'inscrit tout naturellement dans la continuité du projet « IdentiTERRE » mené en 2016 avec des migrants. Cette fois, c'est un échange par l'écriture et l'expression orale, du collectif de slam-poésie des Ecrivains publics « Les Slamourais » et les « Troubadours » tunisiens d'Adnen Helali. Pas moins de six représentations ont été programmées à Nabeul (Tunisie) d'une part et d'autre part à Tournai dans le cadre des Rencontres inattendues, parlant avec cœur et grande sincérité de citoyenneté mondiale et solidaire.

Les Slamourais (slam-amour-raï) :

Avec leurs textes graves ou légers, coups de cœur ou coups de gueule, sentiments, opinions et émotions, les Slamourais se produisent afin

d'offrir leurs textes au public, dans des bistrotts, lors de fêtes publiques ou de manifestations à caractère humanitaire. ■

Un échange
par l'écriture
et l'expression
orale



Immersion linguistique et numérique, vers une continuité pédagogique !

Les projets sont nombreux à l'école Paris. Menée par Marie Demortier, l'équipe pédagogique a concocté un programme riche en apprentissages tourné notamment vers la diversité culturelle et l'éducation aux médias. L'immersion en néerlandais étant le projet de l'école, les activités pédagogiques feront la part belle au langage oral, à l'ouverture sur une autre langue et d'autres cultures. De plus, l'école étant lauréate du projet numérique, chaque cycle bénéficiera bientôt d'un TBI en classe. De quoi accentuer davantage les échanges linguistiques avec les écoles du Nord du pays, favoriser l'éducation aux médias et diversifier les méthodes d'apprentissage.

Toutes les dates des futurs événements (brocante, bal Halloween, marché de Noël, journée portes ouvertes, etc.) sont communiquées sur le facebook « Ecole communale Paris-immersion néerlandais ». ■



La Rusta a dévoilé son nouveau visage

Le stade de la Rusta à Gaurain Ramecroix a été inauguré en grande pompe... de sport.

Quoi de plus normal toutefois qu'utiliser le code vestimentaire : « costume/robe ou tenue de ville et baskets » pour procéder à l'inauguration d'une infrastructure sportive. Au-delà du constat que la plupart des invités avaient choisi de jouer le jeu du « dress code » à fond, on remarquait surtout que la foule avait décidé de se déplacer nombreuse afin de découvrir les nouvelles installations. Il faut dire que pour beaucoup (qu'ils s'agissent des athlètes du club, des enfants des écoles primaires, des élèves du secondaire, des personnes handicapées qui fréquentent des institutions, des clubs sportifs ou encore toutes celles et ceux qui souhaitent entretenir leur condition physique...) ce lifting était le fruit d'une réelle attente.

Force est de constater toutefois que leur patience a été récompensée puisqu'aujourd'hui, l'ancienne buvette et salle « indoor » de la rue Gros Fidèle a fait place à une infrastructure « indoor » composée par quatre couloirs pour le 60 mètres et 60 mètres haies, une aire de saut en hauteur, une aire de saut à la perche avec sa piste d'élan, une autre aire pour le saut en longueur et le triple saut et une dernière pour le lancement du poids. Le bâtiment comprend aussi une

Le fruit
d'une réelle
attente



salle de musculation, des vestiaires et douches, une salle de fitness, une infirmerie, un local anti-dopage. Une nouvelle structure a également été créée dans la zone d'arrivée où on retrouve des locaux administratifs, un local de chronométrage électronique, des lieux de stockage du matériel, une buvette avec terrasse couverte et une tribune avec gradins. Le budget total s'élève à 2,2 millions d'euros dont 1,3 millions de subsides wallons et 900.000 euros à charge de la Ville. A noter encore que ces investissements viennent compléter la piste qui, elle, était déjà très fonctionnelle et dont le nouvel éclairage avait déjà été financé par la commune en 2015. ■



Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, on soulignera encore que l'agoraspaces de Gaurain a lui aussi bénéficié d'une belle cure de jouvence puisque cet espace situé à quelques mètres de la Rusta est dorénavant fonctionnel avec du nouveau mobilier et un traçage digne de ce nom. Libre à toutes et à tous d'en profiter. ■



Un outil nécessaire pour les 300 affiliés de la Rusta

Ce chantier, réalisé par l'entreprise Tradeco avec l'expertise de la direction de la RUSTA dont le président, Vincent Gets, offrira aux sportifs de la Rusta les outils nécessaires afin d'atteindre des performances encore plus grandes. La Ville de Tournai est satisfaite de permettre aux 300 affiliés de la Rusta de désormais évoluer dans des infrastructures de grande qualité. Les niveaux de performance pratiqués, qui vont de l'élite francophone à la division 3 francophone, méritent bien un tel écrin. Ce dernier pourra accueillir les nombreuses compétitions de cross-country, de cross de masse dans le cadre du challenge acrho, du challenge Eric De Meu, championnat du Hainaut, interclubs. Ce nouvel hall indoor pourra aussi servir pour de nouveaux événements sportifs. ■



Collecte de jouets en bon état

Le samedi 20 octobre dans les recyparcs

Le rendez-vous est fixé au samedi 20 octobre : s'ils sont toujours en bon état, apportez les jouets dont vos enfants ne se servent plus au recyparc plutôt que de les jeter ! Les jouets seront collectés par des bénévoles de la Croix-Rouge qui les offriront lors d'actions ponctuelles dans des hôpitaux, des homes, des prisons, des institutions... Ils seront également offerts aux enfants moins favorisés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Basé sur le principe de prévention des déchets qu'est la réutilisation, l'objectif de cette campagne est double. Il s'agit d'abord de faire un geste pour l'environnement en donnant une seconde vie aux jouets collectés. En effet, gérer correctement les déchets c'est bien, éviter de les produire, c'est mieux ! C'est aussi l'occasion de permettre aux plus jeunes d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres enfants plus démunis.

Par
des bénévoles
de la
croix-rouge



Les jouets devront obligatoirement être en bon état et complets. Il peut s'agir de livres, de bandes dessinées, de jeux de société, de puzzles, de petites voitures, et d'autres jouets facilement lavables comme les patins à roulettes et les ballons. Dans un souci environnemental et d'hygiène, les jouets à piles et les peluches ne sont pas acceptés. ■



Årbrénkit :

100 % gratuit, 100% Wapi !

Envie de planter des arbres, arbustes ou une haie pour meubler votre jardin ? Ce faisant, vous contribuerez à une Wallonie picarde plus verte, et vous verrez, tout cela est aussi simple... que monter une table en kit !

Grâce à l'opération Årbrénkit, cet automne dans toute la Wallonie picarde, faites le plein d'essences gratuitement ! Réservez dès maintenant, en ligne, votre kit de plantation : il y en a pour tous les goûts, pour tous les jardins et pour tous les besoins : haies (brise vue, mellifère...), arbustes fruitiers, fruitiers hautes tiges pour créer un verger par exemple, essences nobles et arbres majestueux...

Vous avez choisi ? Vous recevrez ensuite les instructions pour, en novembre, récupérer gratuitement vos kits d'arbres dans l'un des points de dépôt que vous aurez préalablement sélectionné, et où l'on vous prodiguera des conseils de pros pour les planter efficacement et durablement...

Årbrénkit, c'est l'initiative d'« Un Arbre pour la Wallonie picarde », un projet citoyen lancé au printemps 2017. Son ambition : pour les générations actuelles et futures, enraciner solidement notre statut de poumon vert, entre les métropoles de Lille et Bruxelles... ■

Infos et réservations : www.arbrenkit.be

« Un bébé, un arbre »

Parents d'un bébé nés en 2017, cette information est pour vous. Nous vous proposons de symboliser ce merveilleux bouleversement en plantant un arbre pour la naissance de votre enfant.

L'année dernière « Les Passeurs de mémoire » inauguraient leur Jardin de Naissance aux fours à Chaux de Chercq. Cet espace vert communal marque une continuité du Jardin de Mémoire, situé dans les hauteurs des fours à chaux. Concrètement, les parents des bébés nés en 2016 ont collectivement créé une chambre verte en plantant des arbrisseaux aux noms de leurs enfants, autour un d'arbre central représentant leur année de naissance.

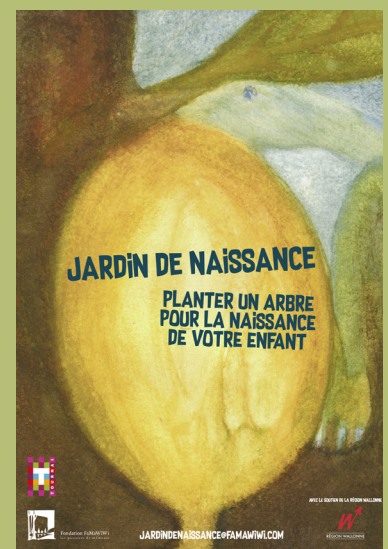
Cette année, c'est pour les bébés nés en 2017 qu'une nouvelle chambre verte verra le jour le long du chemin de halage. Ce jardin de naissance est voué à devenir un espace didactique de rencontres, de pique-nique, de balades, ... il invite à la réflexion sur le rapport de l'homme à la vie et à la nature. ■

POUR PARTICIPER :

Cette initiative, soutenue par la Ville de Tournai, est portée par la Fondation FAMAWIWI « Les passeurs de mémoire » (www.famawivi.com).

- Journée de plantation le dimanche 25 novembre 2018 de 10h30 à 12h
- Journée de préparation à la plantation les dimanches 11 et 18 novembre 2018 de 10h30 à 12h

Plus d'infos et inscriptions par mail : jardindenaissance@famawivi.com



« Les commerçants tournaisiens ont de la suite dans les idées et c'est tant mieux pour les citoyens »

Ce titre est issu d'un article publié récemment dans la presse écrite locale et lors duquel, un journaliste s'est penché sur les nouveaux commerces, les déménagements et les concepts originaux proposés par différents établissements tournaisiens lors de la rentrée.

Il y fait tout d'abord référence à l'enseigne de cantine-brocante « **Al Bio Cante** », installée au 2 du boulevard des Combattants dont la patronne Janique Grulois explique le concept. Côté brocante: « Une grande partie des objets qui se trouvent dans l'établissement sont à vendre. Des tables, des chaises, des plats, de la déco. Les prix sont affichés ». Et côté cuisine: « J'essaie de travailler au maximum avec des produits locaux. Tous les légumes proviennent de chez Leroy et servent notamment à faire la soupe. Mais nous avons aussi une gamme de sandwiches traditionnels à côté du pain bio.



On peut aussi manger des salades, des pâtes, des glaces, des paninis ou boire un café ». Autre nouveauté, l'ouverture à la rue Dorez, d'un magasin éphémère de l'enseigne **Zig Zag**. « Dans celui-ci, de nombreux articles de décoration, des ustensiles de cuisine, des bougies parfumées, des cartes postales, des jeux pour enfants, des articles de papeteries... Bref, un joyeux bazar dont les prix ne dépassent que rarement les 10€. Mais attention, on ne sait donc pas pour combien de temps il a posé ses valises à Tournai. »

L'Atemporel quant à lui, après deux années

Des concepts originaux



passées à la rue Saint-Martin, a déménagé à la rue des Maux dans une nouvelle boutique dédiée à la vente à emporter. « Outre les pâtisseries qui font le succès de l'enseigne tournaisienne, on y retrouve des viennoiseries, des sandwiches, des pissaladières, de la soupe, ainsi que de nombreux thés ou encore des chocolats. »

Le salon de thé de la rue Saint-Martin n'a pas pour autant été oublié puisqu'un nouveau concept s'y installe. « Les papas de La Petite Madeleine, David Dufranne et de L'Atemporel, Henri Leymonerie, ont uni leur

savoir-faire pour proposer aux clients une cuisine engagée, dans un nouveau lieu désormais dénommé **NOU** avec le concours de Andrew Duray. »

Le **Livin'room** est un autre nouveau concept développé dans la rue de l'Yser. « Il s'agit d'un espace de co-working et de détente où l'on ne paie pas sa collation mais bien le temps qu'on passe à l'intérieur ! La première heure coûte 5€ (4,50€ si vous vous inscrivez gratuitement), les suivantes 4€. Le prix comprend des boissons à volonté, des collations en libre-service et la connexion wi-fi. » ■



Créashop/Créa-Comm : un véritable succès

Les deux aides mises en place par l'ASBL Tournai Centre-Ville ont déjà soutenu financièrement 23 commerces.

Pour rappel, Créa-Comm est une aide au loyer pouvant atteindre 1.000 € par mois et Créashop, une aide à l'aménagement pouvant s'élever à 6.000 €.

« Ce trimestre, ce n'est pas moins de 8 commerces qui ont bénéficié d'une de ces aides, voire des deux. Depuis 2016, cela porte donc à 23 le nombre de commerces

ayant bénéficié du soutien financier de l'asbl Tournai Centre-Ville. Ce bilan est tout à fait exceptionnel », souligne la Présidente Madame Ludivine Dedonder.

Les derniers primés sont donc Romane & Nina, Xtra Copy, La Grange du Designer, Yes We Can Eat, Decallonne Concept Store, Les Tournaisiennes, Livin'Room et Henry's Coffee.

De plus, Green terra, qui avait reçu l'approbation du comité Créa-Comm le trimestre

passé, a aussi séduit le jury Créashop. ■

Plus d'informations sur **CREA COMM**, asbl Tournai Centre-ville : 069/21.05.15 www.tournaicentreville.com



Tournai développe sa stratégie touristique

Impliqué dans de nombreux événements de la ville, l'Office du Tourisme continue à développer ses propres actions touristiques qui visent à promouvoir la ville tant en Belgique qu'au-delà des frontières.

Petit retour sur les étapes marquantes de ces dernières années.

Reffet de l'image de marque de la ville

En juin 2013, l'Office du Tourisme de Tournai s'est doté d'un nouvel écrin en plein cœur du quartier Cathédral, à la place Paul-Emile Janson.

Lancement des années à thème

L'Office du Tourisme a développé de nombreux produits touristiques :

- Une offre de location de vélos classiques et électriques en partenariat avec Wantyoubike
- Un circuit en ville et un pass payant « Tournai Gourmande »
- Un circuit en ville « Tournai Insolite » et un pass payant « Musées insolites »

Découvrir la ville en famille !

2 jeux d'aventure ont également été créés et remportent un franc succès auprès des enfants :

- Le sac aventure-jeux « Les Magiciens de la Forêt Perdue »
- Le carnet de jeu « Mon aventure avec Martine »

Tournai développe son tourisme 2.0

- Création de la page Facebook, du compte Instagram, du compte Twitter... Désormais, ce sont plus de 10.000 fans qui suivent les actualités de la page Facebook « Visit Tournai » !
- Un tout nouveau site internet verra également

Objectif : promouvoir la ville



le jour prochainement. Ses nouvelles fonctionnalités, son interactivité et la personnalisation de son interface permettront d'affirmer le positionnement de Tournai comme destination touristique et de valoriser l'image de marque de la ville. ■

Histoires élémentaires

Les 8 et 9 novembre 1918, sur la rive gauche de l'Escaut, les armées du Commonwealth livrèrent une bataille décisive.

Affirmant sa volonté de rendre hommage aux soldats qui ont libéré la Ville, Tournai a obtenu un subside du Commissariat Général au Tourisme de Wallonie, afin que soit réalisé un monument dédié aux armées britanniques.

Ce monument, conçu par l'artiste renommé Emile Desmedt, est intitulé « Histoires Élémentaires ».

Il s'inscrit à la croisée des chemins, sous un pont qui s'élance et le long d'un fleuve qui inlassablement rejoint l'océan. Il a pour vocation d'interpeller les générations présentes et à venir, pour lesquelles le souvenir de la Grande Guerre se dilue jour après jour... Il rappelle à tout un chacun la fragilité de la paix.

L'être humain est au cœur du projet, qui fait apparaître des silhouettes évoquant les forces en jeu dans le conflit : hommes et femmes, militaires et civils, assaillants et assaillis, libérateurs et libérés... protagonistes connus ou moins connus, figures également liées à l'histoire de Tournai.

Cette œuvre magistrale trouvera sa place au pied du Pont de Fer, de part et d'autre, sur la rive gauche et sera officiellement inaugurée pour les cent ans de la bataille. ■

Le patrimoine préféré des Wallons... et des Belges

Depuis plusieurs mois, Tournai s'est lancée dans un recensement scientifique des caves médiévales qui subsistent dans son sous-sol. Celui-ci, ayant déjà révélé de magnifiques surprises, a été proposé par la Ville comme candidat au concours « Le patrimoine préféré des Wallons » à l'occasion de l'Année européenne du Patrimoine culture. Bonne surprise : ce recensement fait partie des cinq projets retenus par René Collin, Ministre du Tourisme, dans la catégorie « Patrimoine secret » ! A vous maintenant de voter pour que le projet tournaisien

gagne dans sa catégorie et soit mis à l'honneur en Wallonie ! Soyez donc au taquet entre octobre et décembre, d'autant que le public qui participe au scrutin aura la possibilité de remporter des lots (agence wallonnedupatrimoine.be).

A noter que, toujours dans le cadre de l'Année européenne du Patrimoine cultural, la cave médiévale de l'Office du Tourisme de Tournai accueillera, du 7 novembre au 6 décembre 2018, une magnifique exposition de 40 photos lauréates d'un grand concours organisé à l'échelon belge et qui dévoilera le regard porté par nos concitoyens sur

le patrimoine de notre pays (monuments, sites archéologiques, de jour ou de nuit...). ■

Tél : 069/22.20.45
info@visitournai.be



Les « créations maison » de la Maison de la Culture de Tournai : rencontre, partage et audace

Depuis mai dernier, la Maison de la Culture est reconnue « centre scénique ». Elle peut dès lors amplifier son action d'aide aux projets de jeunes créateurs en arts vivants et être un acteur majeur dans le processus de création en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Reconnue
« centre
scénique »



Découvrez cette saison « L'Attentat » de Vincent Hennebicq d'après de roman de Yasmina Khadra les 6 et 7/11 à 20h, coproduit par LA maison, maison de création-Tournai.

L'histoire ? Dans un restaurant de Tel-Aviv, une femme se fait exploser. Le docteur Amine, chirurgien israélien d'origine arabe, est rappelé d'urgence dans la nuit pour examiner le corps déchiqueté de la kamikaze : il s'agit de sa propre femme. Débute un voyage vers la vérité, celle d'une identité territoriale et culturelle complexe.

Autour du spectacle, pour nourrir le corps autant que l'esprit, nous vous proposons :

- conférence le 7/11 à 18h : "Effaçons l'occupation, pas les Palestiniens : contexte et actualités" par Jacques Varrasse, le PAC et l'asbl Asseoir l'espoir (gratuit, sur réservation)
- assiette palestinienne les soirs de spectacle à 19h au Zazou bar de la maison (5€ l'assiette, sur réservation)

Les autres rendez-vous création maison de la saison :

LA VILLE DES ZIZIS d'Eline Schumacher - les 4 et 5/12 à 20h

PATTERN d'Emilie Maréchal et Camille Meynard
- les 8 et 9/01 à 20h

COMBAT DE PAUVRES de la cie Art & Tça - les 26 et 27/02 à 20h

Profitez des nouvelles formules attractives dont celle du pass à 20€ pour les 4 créations maison !
Infos : maisonculturetournai.com, 069/25.30.80

L'histoire de Tournai comme vous ne l'avez jamais vue

Le Conservatoire, la Maison de la Culture et la Ville de Tournai s'associent pour vous présenter une création tournaisienne originale : musique, chant et projection.

Il y a juste 120 ans, était programmée « Tournai », une pièce lyrique d'ombres en vingt tableaux, composée de musique, du livret et d'images indissociables et complémentaires. Il s'agit d'une création hors du commun pour l'époque due à la complicité de quatre artistes : René Desclée (clichés et projection), Louis Rosoor (composition musicale), Alfred Thomas (paroles) et Charles Allard (tableaux). René Desclée a utilisé un appareil fabriqué et commercialisé par la Maison Molteni pour obtenir le résultat escompté.

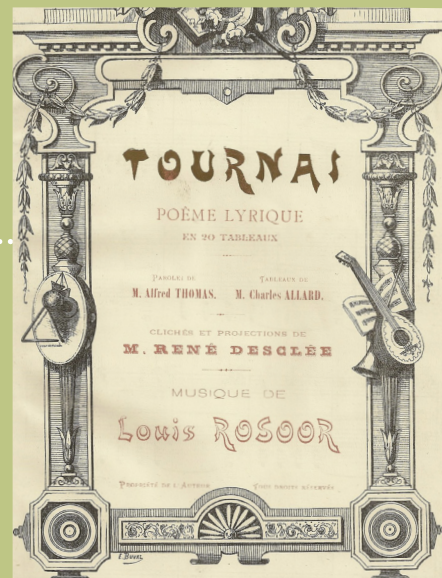
Le baryton Emmanuel Wallon prêtera sa voix pour cette nouvelle version. Il sera accompagné au piano par Flavien Casaccio, ainsi que par l'Ensemble Vocal du Conservatoire, dirigé par Michel Jakobic.

Cette projection peut avoir lieu grâce à la famille Desclée, qui a conservé les archives de ses ancêtres, et à Patrice Guérin, collectionneur et historien des projections lumineuses. Ce dernier a su valoriser les plaques de projection et intéresser des musiciens et, plus particulièrement, le Conservatoire de Chalon-sur-Saône pour "re-créer" cette pièce à Chalon, d'une part, et à Tournai, d'autre part.

Une première partie sera consacrée à l'interprétation de compositions chantées en son temps par le baryton de l'Opéra de Paris et très populaire Tournaisien Jean Noté.

Editée à l'occasion, une plaquette retracera le contexte de la création de « Tournai ».

Une organisation commune des Amis



du Mufim (Musée de Folklore et des Imaginaires) et du Rotary de Tournai, les samedi 27 octobre à 20 h et dimanche 28 à 18 h, au Conservatoire de la Ville de Tournai (maximum 120 places). ■

Prix des places : 15€ - Réservation : Maison de la Culture de Tournai (069/25.30.80)

Des activités en pagaille

Temps libre

TOURNAI HALLE AUX DRAPS

Samedi 20 octobre de 11 à 18h
Dimanche 21 octobre de 11 à 18h

Tournai des Saveurs 2018

20€

Produits locaux issus de la Wallonie Picarde
Avec le soutien de HAINAUT DÉVELOPPEMENT (Cellule Agriculture/Agriculture et l'APAO-W

ART DANS LA VILLE

Festival d'art actuel
KUNST IN DE STAD
Festival van actuele kunst
06>28/10 2018

LE TRÉSOR DE GUARRAZAR

Expo

du 27 octobre 2018
au 31 janvier 2019

Musée d'Archéologie
Rue des Carnes, 8
7500 TOURNAI

L'ŒUVRE AU MIROIR DES MOTS

Van Cutsem - Horta - Rodenbach

EXPOSITION 12.10.2018 > 06.01.2019

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE TOURNAI
Rue de l'Enclos Saint-Martin 3, 7500 Tournai

Tous les jours sauf le mardi

60 ans 1958-2018

ARCHIVES & MUSÉE PLURIMÉDIATIQUE

www.amt-cfwb.be
mba.tournai.be

MUSÉE DES BEAUX-ARTS TOURNAI
ARCHITECTE VICTOR HORTA

90 ans 1928-2018

Exposition au Musée d'Histoire Militaire de Tournai

LA LIBÉRATION DE TOURNAI ET DU TOURNAISIS PAR LA V^e ARMÉE BRITANNIQUE EN OCTOBRE NOVEMBRE 1918

Du samedi 29 septembre au lundi 31 décembre 2018

Grands cabarets 2018

La Royale Compagnie du Cabaret Wallon Tournaisien présentera au Forum, rue Blandinoise à Tournai, ses Grands Cabarets « Si ch'est pos malheureux ! »

Les Chansonniers seront sur scène les samedi 20 (20h), dimanche 21 (16h), vendredi 26 (20h), samedi 27 (20h) et dimanche 28 octobre 2018 (16h).

Les réservations peuvent se faire au 069/59.01.39 ■
Infos sur www.cabaretwallon.be



Les coulisses des élections communales et provinciales

Pour que vous puissiez voter le 14 octobre dans un des 81 bureaux de vote de l'entité, une immense machinerie a été mise en place durant trois mois à la Ville de Tournai.

Le 14 octobre prochain, vous élirez vos représentants au Conseil communal de Tournai et au Conseil provincial du Hainaut. A Tournai, le « Monsieur Elections », c'est Yannick Declercq. Actuellement agent au sein du service des marchés publics, ce dynamique quadragénaire prépare ce moment important de notre démocratie depuis trois mois avec Nicolas Sroka, agent au service des affaires administratives et sociales, également très occupé par ce rendez-vous. Ce service est chargé notamment de la gestion des convocations électorales, de l'absence des électeurs, des procurations...

« Il s'agit avant tout d'un travail de coordination au niveau technique, logistique, mais aussi de recherche et de désignation des assesseurs sous le contrôle du Président du district de Tournai qui est le Président du Tribunal de Première Instance Alexandre Hannart et du Président du bureau communal qui est le juge Gérard Bresoux. Ce dernier se charge uniquement des élections communales », explique Yannick qui entame la préparation de ses huitièmes élections. « En 1998, j'étais employé à l'état civil et le secrétaire communal m'avait demandé si cela m'intéressait de remplacer l'agent qui s'en occupait. C'est un domaine qui demande beaucoup de concentration, de minutie. Par exemple, il ne faut pas laisser d'erreur dans les noms et/ou prénoms des candidats sur les bulletins de vote avant l'impression finale. Il convient aussi d'être à l'écoute des personnes que l'on convoque comme président de bureau ou assesseur. Lorsque j'ai le moindre doute sur la raison évoquée par la personne, je transmets le dossier au juge qui décide si le motif est admissible ou non. »

Préparer les élections de A à Z, c'est réserver les salles qui serviront de bureaux de votes, commander le petit matériel, organiser les opérations de dépouillement, préparer le logiciel pour les responsables des bureaux de vote...

Sur la commune de Tournai, 36 sites pour vous exprimer sont prévus cette année. Il faut également y ajouter deux fois 26 bureaux de dépouillement (26 pour la commune de Tournai et autant pour la Province sur le district de Tournai). Au total, cela fait 133 présidents de bureau à désigner, qui proviennent le plus souvent du milieu judiciaire, enseignant et des fonctionnaires publics. Ces présidents sont assistés de huit assesseurs (quatre titulaires et quatre suppléants) par bureau. La désignation de ces « assistants » aura été une autre tâche importante de Yannick et Nicolas. « Il y avait 1.200 personnes à désigner. Pour y parvenir, j'en ai sollicité environ 1.600 vu que certains ne pouvaient se libérer pour de bonnes raisons. »

Si Yannick et Nicolas furent une nouvelle fois les coordinateurs de ce rendez-vous démocratique sur le plan administratif, une véritable armée technique de l'ombre s'est mise en alerte depuis plusieurs semaines pour être prête le jour J. Les menuisiers communaux, par exemple, ont été fort sollicités. « Il faut vérifier et réparer les urnes, les isoloirs, organiser et aménager les 36 points d'affichage, configurer 216 panneaux d'affichage, laver les tentures, vérifier les crayons qui serviront pour les votes », explique le coordinateur des services techniques de la commune Gaël Simon.

Le plus souvent, les électeurs sont convoqués pour exprimer leur choix dans une école communale ou parfois des réseaux libre et provincial. Dans certains cas, comme à Froyennes, la Ville loue le Foyer Saint-Eloi à l'asbl qui le gère. « Cela peut paraître idiot, mais il faut être attentif à tout. Par exemple, bien vérifier que les tables sont adaptées aux adultes. Pas question en effet d'installer les gens sur des chaises et bancs de maternelle ! Il faut contrôler que le chauffage fonctionnera bien dans les sites le dimanche. Le fléchage et l'établissement d'un listing du mobilier manquant sont indispensables, tout comme l'éclairage dans les isoloirs. Pour ces élections, nous devons installer plus de 300 spots. L'organisation du stationnement aux abords des bâtiments et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite font aussi partie de nos missions. »

Sachant que tous les votes auront pour la plupart lieu dans des endroits qui devront être remis en ordre pour le lundi 15 octobre en tout début de matinée, il faut une organisation parfaite. « Les bureaux seront mis en mode élections le vendredi 12 octobre, après les cours. Deux jours avant, nous aurons organisé un bureau témoin en présence de nos équipes techniques. Le montage et le démontage doivent se dérouler avec précision, dans la rapidité. »

En plus des bureaux de vote, il faudra aussi préparer le site des bureaux de dépouillements. Ceux-ci se trouveront cette année à la caserne militaire Ruquoy. Le montage s'y fera le samedi et le démontage le dimanche, dans la foulée du dépouillement. « Pour les équipes techniques, ces élections mobilisent une bonne centaine d'agents communaux, qu'ils soient chargés de l'électricité, de la menuiserie, de l'ouverture et de la fermeture des bureaux, du nettoyage, de la serrurerie... »

Ce suffrage demande donc beaucoup d'énergie et d'organisation au sein de l'administration communale de Tournai pour que vous puissiez exercer votre droit de vote le 14 octobre. ■

